

Les formations au CFH

Filière contrôle qualité

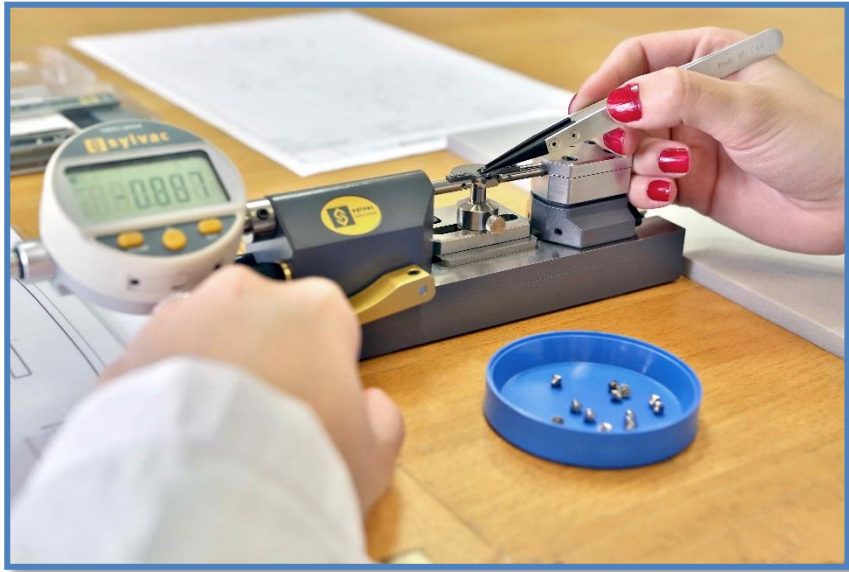


Le CFH est reconnu officiellement par le Département de l'instruction public (DIP) ainsi que l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC).

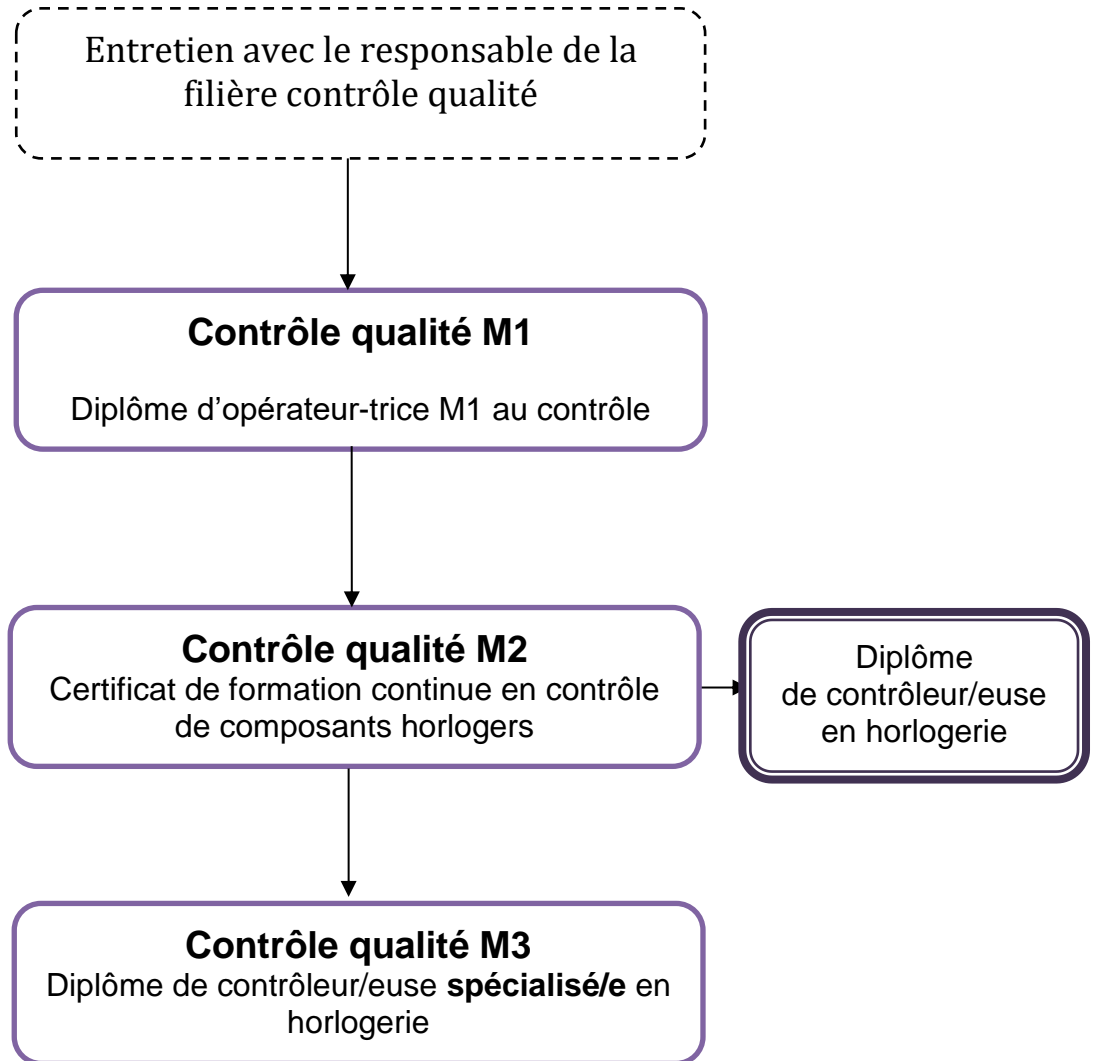
CFH, le seul centre de formation privé à avoir mis en place
le diplôme de contrôleur spécialisé en horlogerie.

Table des matières

- Filière contrôle qualité Page 5
- Contrôle qualité M1 Page 6
- Contrôle qualité M2 Page 7
- Contrôle qualité M3 Page 8
- Modalité de formation Page 9
- Financement Page 11
- Conditions de retrait Page 11
- Demande chèque annuel de formation Page 11
- Reconnaissances des titres Page 11



Filière de formation au contrôle qualité



Contrôle qualité M1

Objectifs

- Lire un plan, identifier les tolérances, assurer un contrôle dimensionnel
- Choisir l'outillage de contrôle adéquat
- Connaître les normes qualités et assurer l'autocontrôle
- Reconnaître les matières de base utilisées dans l'industrie et l'horlogerie

Contenu (57.5 heures)

- Lecture de plan (14 heures)
- Théorie contrôle (3.5 heures)
- Les outils de mesure (2.5 heures)
- Choisir les outils pour le respect des tolérances (1.5 heures)
- Connaître les normes qualités (1.5 heures)
- L'autocontrôle dimensionnel (24 heures)
- Vocabulaire horloger (3.5 heures)
- Matériaux et essais des matériaux (7 heures)

Supplément de formation



Grâce à **INDHOR**, vous bénéficierez d'outils essentiels pour la promotion de votre savoir-faire et vous serez en relation avec les entreprises en phase de recrutement. → **INDHOR.CH**

Durée de la formation

- En journée : 16 demi-journées env. 2 mois de 13h30 à 17h00
- En soirée : 16 soirées une à deux fois par semaine env. 2 mois de 17h30 à 21h00
- Travail autonome d'appropriation des contenus théoriques de formation d'environ 20 heures

Prérequis

- Etre âgé de 18 ans et justifier d'une expérience d'au minimum 1 an dans l'industrie ou l'horlogerie

Prix

3'200 CHF (frais d'inscription non inclus)

Nombre minimum de participants

4 participants

Financement

Chèque annuel de formation : Cours N°2314, N° Institution 179

Modalité d'examen

Taxe d'examen incluse dans les frais d'écolage
Minimum 80% de taux de présence en formation
Règlement remis lors de l'inscription en formation

Titre délivré

Diplôme d'opérateur-trice M1 au contrôle



Contrôle qualité M2

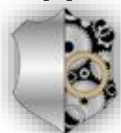
Objectifs

- Citer les principaux composants mouvements et habillages
- Assurer la conformité des fournitures et des produits finis du domaine horloger
- Analyser un problème technique lié à la non-conformité
- Utiliser les différents documents qualités : rapport, dérogation, soumission
- Contrôler différentes pièces du mouvement et de l'habillage et être en mesure de se positionner sur la conformité d'une pièce ou d'un lot de pièces

Contenu (52.5 heures)

- Lecture de plan (5.5 heures)
- Théorie contrôle (4.5 heures)
- Culture horlogère (12 heures)
- Les outils de mesure (6 heures)
- Pratique du contrôle (21 heures)
- Ctrl final/défautèque (3.5 heures)

Supplément de formation



Grâce à **INDHOR**, vous bénéficierez d'outils essentiels pour la promotion de votre savoir-faire et vous serez en relation avec les entreprises en phase de recrutement. → **INDHOR.CH**

Durée de la formation

- En soirée : 14 soirées une à deux fois par semaine env. 3 mois de 17h30 à 21h00
- Travail autonome d'appropriation des contenus théoriques de formation d'environ 15 heures

Prérequis

- Être âgé de 18 ans et justifier d'une expérience dans domaine du contrôle.
- Toutes personnes ayant réussi la formation du module 1 au contrôle, ayant un CFC dans un domaine technique ou si la personne justifie d'une expérience professionnelle de plus de deux ans dans un département contrôle.

Prix

3'600 CHF (frais d'inscription non inclus)

Nombre minimum de participants

8 participants

Financement

Chèque annuel de formation : Cours N°2451, N° Institution 179

Modalité d'examen

Taxe d'examen incluse dans les frais d'écolage
Minimum 80% de taux de présence en formation
Règlement remis lors de l'inscription en formation

Titre délivré

Certificat de formation continue au contrôle de composants horlogers (module 2)
Diplôme de contrôleur-euse en horlogerie (module 1 et module 2)

Contrôle qualité M3

Objectifs

- Réaliser des contrôles techniques et esthétiques sur des composants du mouvement et de l'habillage
- Produire des mesures valables et établir des rapports de contrôle structurés
- Réaliser les contrôles de marche des différents calibres en tête de montre, produire et analyser les résultats en auto-contrôle
- Réaliser les contrôles d'étanchéité des différents types de boîtes de montres, produire et analyser les résultats en auto-contrôle
- Pratiquer le contrôle visuel, et maîtriser le vocabulaire qui permet de décrire les différentes catégories de défauts
- Appliquer une méthode d'analyse sensorielle et produire des mesures de l'esthétique selon une échelle sémantique
- Partager avec le fournisseur les exigences qualité en fonction du cycle de vie du produit (prototype, pré-série, série, ...) au travers du cahier des charges qualité (CDCQ)
- Evaluer et suivre les fournisseurs par des indicateurs appropriés (KPI), analyser les risques et planifier des audits de surveillance.

Contenu (75 heures)

- Ctrl technique et esthétique de composants horlogers (20h.)
- Horlogerie, contrôle marche et étanchéité de la montre (10 h.)
- Ctrl technique et esthétique de la montre (25 h.)
- Assurance qualité client - fournisseur (20 h.)



Durée de la formation

- En soirée : 22 soirées de formation, deux fois par semaine (env. 3 mois) de 17h30 à 21h00
- Travail autonome d'appropriation des contenus théoriques de formation d'environ 15 heures

Prérequis

- Etre âgé de 18 ans et justifier d'une expérience dans le domaine du contrôle (acceptation sur dossier).
- Avoir réussi les modules Contrôle Qualité M1 & M2 (CQM1 et CQM2) du CFH.

Prix

5'150 CHF (frais d'inscription non inclus)

Nombre minimum de participants

8 participants

Financement

Chèque annuel de formation (uniquement Genève) : Cours N°3436, N° Institution 179

Modalité d'examen

Taxe d'examen incluse dans les frais d'écolage
Minimum 80% de taux de présence en formation

Titre délivré

Diplôme de contrôleur-euse spécialisé(e) en horlogerie (CQM1 + CQM2 + CQM3)
Certificat de formation continue (CQM3 uniquement)

Financement

Financement selon les modalités de paiement du CFH :

Toutes nos formations sont payables en plusieurs. Toutefois, la formation doit être acquittée dans sa totalité avant le début de la formation selon article 9 du contrat d'écolage.

Financement par le chèque annuel de formation :

La plus parts de nos formations bénéficient du chèque annuel de formation. La demande se fait sur le site internet de l'état de Genève dont vous trouverez les références sur notre site internet. Toute demande doit être faite une fois que le contrat est signé auprès de notre centre et avant le début de la formation.

Financement par Temptraining :

Depuis 2013, les formations du CFH bénéficient du financement de Temptraining.

Les personnes ayant effectué une mission temporaire peuvent bénéficier de CHF 5'000.- pour suivre une formation au CFH et de CHF 2'250.- d'indemnité de perte de gain.

Conditions de retrait

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec le secrétariat ou consultez les conditions d'obtention sur le site de Temptraining

En cas de retrait de la formation, le remboursement se fera comme suit :

1. Dénonciation du contrat par lettre recommandée avant 7 jours à compter de la signature, remboursement totale de la formation
2. Dénonciation du contrat par lettre recommandée après 7 jours à compter de la signature, remboursement partiel soit 50%
3. Dénonciation du contrat par lettre recommandée 1 mois ou moins avant la formation, aucun remboursement mais le montant est porté au crédit du participant durant une période de 12 mois
4. En cas de maladie ou d'accident sur présentation d'un certificat médical, les paiements peuvent être suspendus et restent également au crédit du participant.

Reconnaissance des titres CFH

Les diplômes et certificats du CFH sont délivrés suite à la réussite d'examens pratiques et théoriques.

Les titres délivrés par le CFH sont attestés par un collège d'experts qui chapote l'ensemble des filières du CFH (filière contrôle, horlogère et certifiante) et qui regroupe des professionnels de la branche actif auprès de Manufactures horlogères et spécialistes des métiers certifiés.

Par le Label EduQua nos certificats et diplômes sont reconnus dans toute la Suisse pour la qualité des prestations de notre centre et notre professionnalisme.

Nos formations continues de la filière horlogerie permettent de rejoindre sous certaines conditions les titres de types CFC ou AFP.

(Référence tableau filière horlogère de la brochure)

Les démarches pour les inscriptions aux examens fédéraux doivent être réalisées par le participant auprès du Département de l'Instruction Publique (DIP)

Différence entre formation type CFC et titre délivré par le CFH :

Nos titres (certificats et diplômes) sont spécifiquement mis en place pour les adultes. Nos évaluations (examens) sont réalisées avec un regard précis sur l'acquisition de savoirs utiles aux métiers enseignés et réalisés par des professionnels de l'andragogie (pédagogie de l'adulte) et des spécialistes métiers.

Demande chèque annuel de formation

Qui peut obtenir un chèque annuel de formation ?

- A. Les personnes majeures domiciliées et contribuables dans le canton depuis un an au moins au moment du début de la formation demandée.
- B. Les personnes majeures qui sont au bénéfice d'un permis de travailleur frontalier depuis un an au moins au moment du début de la formation demandée.
- C. Les Confédérés majeurs domiciliés en zone frontalière et qui travaillent dans le canton depuis un an au moins au moment du début de la formation demandée

N° Institution 179

Contrôle Qualité M1	N° 2314 Sans cumul CAF 1x 750.-
Contrôle Qualité M2	N° 2451 Sans cumul CAF 1x 750.-
Contrôle Qualité M3	N° 3436 Sans cumul CAF 1x 750.-



CFH - Centre de formation dans le domaine de l'horlogerie

Chemin du Pont-du-Centenaire 110 | CH-1228 Plan-les-Ouates | Téléphone | +41 22 794 66 67 | www.cfhge.ch | info@cfhge.ch

